



COMMISSION NATIONALE DES MARCHES PUBLICS : VERS LA VALIDATION DES ACQUIS DES ACHETEURS PUBLICS HAÏTIENS



Du 24 au 27 novembre 2015, la Commission Nationale des Marchés Publics a organisé, en collaboration avec la Banque Interaméricaine de Développement (BID) et de la Banque Mondiale, la première phase d'un cycle de formation en passation des marchés publics au profit de 70 cadres provenant des différents secteurs intervenant dans le domaine de l'achat public: il s'agit de coordonnateurs de projet, de techniciens affectés aux Commissions Ministérielles et aux Commissions Spécialisées des Marchés Publics et d'autres employés exerçant un rôle clé dans la passation des marchés publics. « Développer chez les participants les capacités nécessaires à une bonne pratique des achats de biens, de services et de travaux conformément aux règlements financiers, aux procédures et aux principes communément reconnus », tel a été le but de ce cours. Cette session qui avait été conjointement planifiée par les instances précitées, s'est déroulée à KINAM I, Pétion- Ville

Les propos d'ouverture ont été prononcés, tour à tour, par le Coordonnateur de la CNMP, Monsieur **Floriant JEAN MARI**, Madame **Romina KIRKAGACLI** et Madame **Rose Carline Cadet**, respectivement Spécialiste en Passation des Marchés Publics de la BID et de la Banque Mondiale. Pour le Coordonnateur de la CNMP, à travers ce cycle de formation, il s'agit de doter les techniciens chargés de la passation des marchés publics, des nouvelles compétences évolutives dont ils ont besoin et les aider à mieux comprendre le rôle qu'ils sont appelés à jouer. Par ailleurs, il a informé que ce cycle de formation permettra de délivrer un certificat de reconnaissance des acquis à des gens qui détiennent des compétences techniques dans le domaine des achats publics.



Prenant la parole, à leur tour, les représentantes de la BID et de la Banque Mondiale ont abondé dans le même sens. D'après elles, les gens qui mettent en œuvre les projets doivent maîtriser les bonnes pratiques en matière de passation des marchés, de manière à ce que les ressources publiques soient bien dépensées. Ces préoccupations rencontrent de plein pied l'une des recommandations issues de la **revue du système national de passation et de gestion des marchés publics**, à savoir « qu'il faut développer une approche stratégique de développement des capacités qui devrait englober les capacités de planification des marchés et de programmation de l'exécution budgétaire ».

Cette session de formation réalisée avec l'assistance technique des experts du Programme des Nations unies pour le développement, s'est déroulée suivant l'agenda élaboré. Plusieurs sous-thèmes ont été développés à cette occasion, notamment, les principes et procédures-clé de passation des marchés, Planification des processus de passation et stratégie, Réception et évaluation des offres. A côté des exposés, une très large place a été faite aux travaux pratiques. Le dialogue a joué un rôle important, d'autant plus que les participants étaient porteurs d'une expérience solide. Il est important de signaler que cette première phase de formation sera suivie d'une seconde étape du cursus qui s'étalera sur trois (3) mois et se déroulera à travers un programme de formation à distance. Les participants devront préparer un projet final de 3000 mots en choisissant comme sujet de recherche, un cas pratique rencontré dans le cadre du travail de passation des marchés publics, tout en proposant des solutions appropriées



Les travaux de ces assises ont été officiellement clôturés le vendredi 27 novembre 2015 par des propos de circonstance du Coordonnateur de la Commission et des Représentantes de la BID et de la Banque Mondiale. Une attestation de participation a été délivrée à tous les concernés.

Cette première phase de formation a été l'occasion d'une mise à jour des principaux problèmes de la passation des marchés publics et d'une pose opportune des conditions de leur résolution. **Elle n'aura fait que contribuer à augmenter sensiblement la masse des compétences qui doit exister dans chaque institution pour entraîner un mouvement de réforme de la passation des marchés publics en Haïti.**